

Fiche de sécurité
Gant Granit
Code article 893008 / 893009 / 893010
Leipold+Doehle

1. Indications sur le produit et l'entreprise
--

Informations produit :

Nom commercial : **WORKY : Granit**
 Code article : **1574**
 Utilisation : Équipement de protection individuel

Fournisseur : LEIPOLD + DÖHLE GMBH
 Vor dem Brückentor 1-5
 D-37269 Eschwege

Description : Cuir vachette fourré, naturel, grande qualité, cuir résistant et robuste, découpé en hauteur et en largeur, excellentes finitions, dos de la main en coton

Caractéristiques techniques :

Matières : Paume : cuir vachette
 Dos de la main : coton

Normes : Protection mécanique : CAT II conformément à EN 388



Résistance à l'abrasion : 2
 Résistance à la découpe : 1
 Résistance aux déchirures : 3
 Résistance des points de couture : 3

Tailles : 8-11
 Longueur : 250-280 mm ± 10

Utilisation et application :

- Domaines de l'industrie automobile, du montage industriel, de l'industrie du transport, et de l'emballage
- Domaine de la construction, de l'exploitation minière, ainsi que pour les couvreurs
- Agriculture, sylviculture, et horticulture
- Industrie métallurgique et industrie d'usinage de la tôle
- Industrie de nettoyage et de traitement des déchets
- Industrie sidérurgique, chantier naval, marine, fonderie, industrie de soudage

2. Caractéristiques chimiques

Étiquetage : non requis.

Ne contient pas de substances dangereuses en termes de concentrations qu'il est obligatoire de déclarer.

3. Dangers possibles

Indications sur les risques pour l'homme et l'environnement :

À l'heure actuelle, il n'existe aucune information, ni aucune indication quant à d'éventuelles propriétés dangereuses.

Les mesures de sécurité usuelles concernant le maniement de produits chimiques doivent être prises en considération.

4. Premiers secours

- Aucune indication requise

5. Lutte contre l'incendie

- Aucune indication requise

6. Mesures contre un rejet involontaire dans l'environnement

- Aucune indication requise

7. Manipulation et stockage

Manipulation : De manière appropriée, sans exigences particulières.

Stockage : Les gants doivent être stockés correctement, c'est-à-dire dans des cartons, dans des espaces secs.

8. Limitation de l'exposition et protection individuelle

Protection individuelle

Protection respiratoire : -

Protection oculaire : -

Protection des mains : gants de protection contre les risques mécaniques

Mesures d'hygiène : mesures d'hygiène ordinaires

9. Propriétés physiques et chimiques

- Aucune indication requise

10. Stabilité et réactivité

- Aucune indication requise

11. Informations toxicologiques

- Aucune indication requise

12. Indications écologiques

- Aucune indication requise

13. Indications pour le traitement des déchets

Gestion des déchets : élimination par l'intermédiaire du recyclage local. Respecter en particulier les prescriptions locales en matière de traitement des déchets.

14. Indications sur le transport

- Aucune indication requise

15. Directives

Étiquetage conforme aux normes CE.

Le marquage CE confirme que les gants correspondent aux dispositions des directives 89/686/CEE.

Directives nationales :

- Aucune indication requise

16. Autres informations

Les informations susmentionnées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne représentent aucune garantie quant aux propriétés. Les lois et règlements en vigueur sont à prendre en considération par le destinataire du produit, il en découle de sa responsabilité.